
Conseil réuni avec deux absents excusés.
Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2010.

TRAVAUX

Aménagement de la scierie Le Conseil est informé qu'une réunion de la commission travaux aura lieu jeudi 27 janvier à 14h00 avec l'architecte.

Aménagement de la RD 65 une première réunion de chantier a eu lieu ce jour, les travaux devraient commencer le 15 février et durer 3 mois.

Scierie Un MAPA sera organisé pour les travaux d'alimentation électrique de la scierie.

Stade Une armoire protégeant les commandes d'éclairage des projecteurs des terrains de boules a été posée au stade.

Croix de St Etienne Sa réfection est en cours et la livraison prévue pour les semaines à venir.

Groupe scolaire Le devis de l'entreprise Le Forgeron est accepté pour fourniture et pose d'une protection et d'un portillon le long du plateau d'évolution (40ml), pour un montant de 3 000€ HT.

Au vu du devis établi par Monsieur Store pour remplacement des stores en tissus dans la salle de repos de la maternelle, le Conseil confie à M. Biessy le soin d'organiser un MAPA afin d'envisager le remplacement des stores par des volets roulants électriques sur l'ensemble du groupe scolaire.

Un aménagement de la cour maternelle sera effectué en interne pendant les vacances de Février.

Chemin piétonnier Le Conseil municipal accepte le devis de RICHARD-MEULIEN pour bornage des terrains concernés par la création d'un futur chemin piéton qui relierait le quartier du Moulin d'Avaux à celui de la Voute.

Parking du musée Un rendez vous est pris mercredi 26 avec l'entreprise qui a réalisé le mur en pierre sur le parking du musée, les élus n'étant pas satisfaits du résultat.

ONF Une équipe de l'ONF est intervenue et a effectué un gros travail de nettoyage dans le secteur de la Voute. Les piétons peuvent dorénavant s'y promener jusqu'à l'Amby.

Camping Deux demandes de subvention ont été adressées au Conseil Général de l'Isère et à la Région Rhône-Alpes qui devraient subventionner à hauteur de 50% l'achat de 2 mobil-home d'occasion (20 066.89 € HT).

PERSONNEL

Remplacement Compte tenu de la pénibilité du travail en technique pour Ludivine Meunier (actuellement enceinte), le Conseil autorise l'embauche d'une personne pour 23 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} février, sous forme d'un CDD de 6 mois dont la rémunération sera calculée sur les indices 322/308. Les heures habituellement faites en technique seront exécutées en administratif jusqu'à son congé maternité moins une heure par jour.

De même, Le Conseil accepte de la remplacer en administratif pendant la durée de son congé maternité par Husné Pinarbasi.

Stagiaires M. le Maire soumet un projet de convention à intervenir entre la commune et l'UFR de géographie de Grenoble pour embauche d'une stagiaire. Sa présence ne dépassant pas 60 jours consécutifs, aucune gratification ne lui sera versée, mais les frais de déplacements effectués dans le cadre de son travail avec son véhicule personnel lui seront remboursés.

Un second stagiaire sera recruté, ainsi qu'une troisième personne sous la forme d'un service civique.

Compte Epargne Temps Le Conseil autorise l'alimentation du Compte Epargne Temps par des jours RTT et des jours de repos compensateurs, avec un plafond de 60 jours au total.

Heures supplémentaires Après l'examen du bilan des heures exécutées par le personnel durant l'année 2010, le Conseil Municipal décide de les payer uniquement aux agents travaillant à temps non complet, qui n'ont pas les moyens de les récupérer sur leur temps de travail ; ceux ci ayant été amenés à les faire à l'occasion de remplacement de collègues en maladie ou de formations en dehors de leur temps habituel de travail.

QUESTIONS DIVERSES

La cantine Le conseil est informé qu'un contrôle inopiné de la DSV a eu lieu, leur compte-rendu est très satisfaisant en ce qui concerne les conditions matérielles.

Les jeux d'enfants et sportifs Le conseil est informé du rapport de la société CERES qui indique quelques modifications à apporter (remplacement de la visserie acier par de l'innox).

CLSH Le Maire est autorisé à signer la convention préparée par la CCIC pour organisation du centre aéré dans le groupe scolaire en juillet et aout.

TP Bugey La notification de la retombée de Taxe professionnelle de Bugey annonce une recette de 220 859 € à inscrire au budget 2011.

Site internet Trois devis ont été obtenus pour la création d'un nouveau site internet qui évaluent la prestation entre 3 300 € et 3 900 €, à laquelle il faudra ajouter les frais d'hébergement et de mise à jour. Les devis méritent d'être détaillés pour bien cerner les produits proposés. Le Conseil Municipal charge Mme Albizzi de décider du prestataire.

Les afficheurs de vitesse Présentation des enregistrements effectués installés sur trois mois, rue de la Poste 30150 véhicules et dans le hameau de Saint Etienne 116 000 véhicules. Même si le plus grand nombre des véhicules circulent à une vitesse réglementaire, on peut constater des infractions importantes (notamment de nuit).

Prochaine réunion : à définir